

Travailler ensemble

Lors de la parution du plus récent avis du Conseil supérieur de l'éducation, qui portait sur les pratiques professionnelles des enseignantes et des enseignants de cégep, on a largement fait état des propos du Conseil sur l'évaluation du personnel enseignant. On a moins parlé toutefois de l'aspect collectif de l'enseignement, qui constitue pourtant une des lignes de force de l'avis.

Au collégial, on reconnaît maintenant la nécessité d'un travail éducatif en étroite collaboration, en particulier au sein des équipes de programmes, et, à notre connaissance, il en est peu qui s'opposent encore, ouvertement du moins, au principe de l'approche programme. Mais la pratique est souvent bien loin du discours ; quand vient le temps de passer à l'action, les objections fusent et certains obstacles paraissent insurmontables. C'est ce que fait bien ressortir l'extrait de l'avis du Conseil supérieur de l'éducation que nous reproduisons ici.

On trouvera, dans ce numéro de Pédagogie collégiale, amplement matière à réflexion sur l'aspect collectif de l'enseignement, et, comme on pourra le voir, ce ne sont pas les objets de travail en équipe qui font défaut.

Suzanne Laurin constate qu'on n'a pas, jusqu'ici, réussi à s'entendre sur ce qui devrait être enseigné en sciences humaines au collégial. Pour obtenir le nécessaire consensus en la matière, elle propose que le contenu soit vu non pas comme une série d'éléments plus ou moins reliés entre eux, mais comme une argumentation structurée sur un thème donné. Dans cette perspective, le travail d'équipe porterait sur la construction, dans les cours, d'argumentations qui, à la fois respecteraient la spécificité de chaque discipline et s'inséreraient dans les objectifs du programme. Ces argumentations seraient proposées aux élèves comme autant d'occasions de développer leur pensée dans la discipline enseignée.

Partant, pour sa part, des critiques qu'on a maintes fois adressées à l'enseignement des sciences de la nature au collégial, Paul Forcier se demande si la cible qu'on a fixée à cet enseignement n'est pas tout simplement inatteignable. Il suggère ensuite que les enseignantes et les enseignants s'entendent sur des grands objectifs qu'on pourrait, de façon réaliste, poursuivre dans ce programme. Cela exigerait, entre autres choses, un travail sur le contenu d'enseignement qui ne serait pas « un copier-coller des préférences de chacun [...] », mais un véritable travail de mise en place d'un corpus d'enseignement réaliste, cohérent et respecté parce que respectable ».

Et puisqu'il est question de contenu, Denis Simard et Stéphane Martineau abordent le problème de la place de la culture de masse à l'école. Pour eux, la réflexion sur le sujet constitue un vecteur important de la professionnalisation de l'enseignement.

Jacques Tardif, de son côté, présente les incidences du nouveau paradigme en éducation sur les pratiques pédagogiques en ce qui concerne les contextes pédagogiques, la planification de l'enseignement et le soutien à l'apprentissage. Il termine en soulignant que l'individualisme qui règne souvent dans les collèges risque de faire obstacle à l'instauration de telles pratiques, qui demande des enseignantes et des enseignants qu'ils se voient comme des « professionnels interdépendants qui partagent à la fois des finalités, des visées, des tâches et des responsabilités ».

Les deux autres textes que nous présentons paraîtront peut-être moins en lien avec l'aspect collectif de l'enseignement : un journal de bord de Jean-Louis Demers sur les cédéroms et notre chronique « Réseau d'idées » qui porte sur le maintien d'un climat propice à l'apprentissage en classe. Pourtant, en y regardant de plus près, n'y aurait-il pas lieu de travailler ensemble, pour apprendre à choisir et à utiliser ce que proposent les NTIC, pour trouver des moyens de diminuer les cas d'indiscipline... Ici aussi, comme probablement, en fin de compte, dans tout ce qui concerne l'enseignement, il y a de la place pour du travail d'équipe.

Sur ce, nous souhaitons bonne lecture à toutes et à tous. ■

Le Comité de rédaction